

L'EXPLOITATION SUPPORT

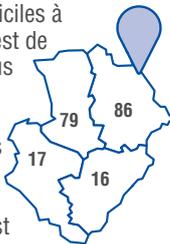
Système herbager extensif avec un pâturage significatif qui permet une fermeture du silo d'environ 45 jours. Les vèlages sont groupés à l'automne afin de valoriser au mieux l'herbe de printemps et d'avoir moins d'exigence pendant la période estivale. Le système herbager est valorisé également par une MAEC qui limite déjà l'utilisation de concentré.

TROUPEAU

- 64 VL
- 83 UGB
- 7 500 L vendus / vache présente
- TB : 43.2 g/l
- TP : 35.5 g/l
- Pâturage avec fermeture du silo
- Vèlages groupés à l'automne
- MAEC système

MILIEU NATUREL

Le parcellaire est hétérogène, un tiers des surfaces sont des argiles à faible potentiel difficiles à travailler, le reste est de l'argilo-calcaire plus ou moins profond. Les prairies naturelles sont des petites parcelles peu productives dont la conduite est très extensive. L'exploitation bénéficie de l'ICHN.

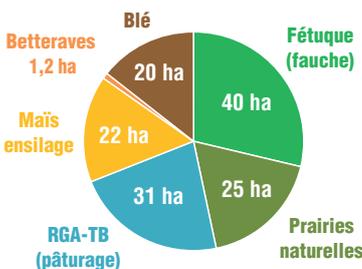


UTILISATION DES SURFACES

139 ha de SAU, dont :

- surfaces fourragères : 119 ha
- cultures de vente : 20 ha
- + dérobé : 1,2 ha de colza pâturé

Pâturage : 45 ares disponibles/VL
Chargement : 1,43 UGB/ha SFP



PRODUCTIONS

- 482 000 L vendus
- 70 qx/ha de blé
- 10 TMS/ha de maïs ensilage (60 qx)
- 4 TMS/ha d'herbe
- 7 TMS/ha de betterave fourragère

FICHE N°3

Système herbager très pâturant



DIAGNOSTIC D'ALIMENTATION

Ce diagnostic a été réalisé grâce à l'outil informatique développé par le Syndicat des Laiteries de Charentes-Poitou, qui permet de positionner les élevages par rapport au nouveau cahier des charges. Pour rappel, les principaux points d'évolution portent sur une alimentation sans OGM et sans urée, une quantité minimale de maïs dans la ration et une limitation des quantités d'aliments concentrés. De plus, les aliments concentrés devront provenir de la zone géographique de l'AOP, sauf pour une partie des concentrés azotés.

Une alimentation rythmée par la pousse de l'herbe

La ration des vaches en lactation varie beaucoup au fil des saisons selon la pousse de l'herbe. L'hiver, elle ne contient quasiment que de l'ensilage de maïs et du correcteur azoté.

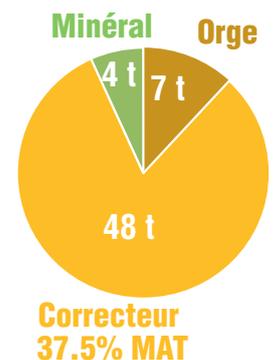
Au début du printemps le pâturage démarre tôt sur une herbe de bonne qualité, qui permet de réduire rapidement la part de maïs et de correcteur.

Le silo de maïs est fermé généralement autour du 15 avril pendant environ 1 mois ½, avec une ration 100 % herbe pâturée sans complément.

A partir de mi-juin, le pâturage est réduit à du grignotage sur les 30 ha accessibles, il est complété uniquement par de l'ensilage d'herbe et de la céréale. On constate un déficit énergétique sur cette période, mais il est assumé par l'éleveur, les vaches étant tarées ou en fin de lactation.

A l'automne, période des vèlages, le maïs est réintégré dans la ration, avec du pâturage de colza fourragère et de betteraves.

Les tarées sont au pâturage, avec si besoin un complément en foin, sans complément. Il n'y a pas de préparation au vèlage.



CONFORMITÉ

Concentrés/VL :

790 kgMS

Plafond = 1800 kg MS

Concentrés/VL

> 20% MAT provenant d'en dehors de la zone AOP :

644 kgMS

Plafond = 1200 kg MS

NON-CONFORMITÉ

Présence d'urée

Quantité de maïs insuffisante

Présence d'OGM

Quantité de fourrages autre que le maïs < 2 kg MS sur la période hivernale

EN RÉPONSE AUX NON-CONFORMITÉS, LA SIMULATION PORTERA SUR :

- Intégrer du maïs grain humide en période de pâturage
- Intégrer de la luzerne pour réduire la dépendance au correcteur non OGM
- Utiliser sur une partie de l'année un correcteur moins riche en MAT

Nombre de vaches calculées pour le diagnostic AOP (intégrant les génisses 1 mois avant vèlage) :

66
nombre en lactation variable selon les saisons

SIMULATION

RATIONS

De la luzerne et du maïs grain humide qui rentrent au menu

Les nombreuses périodes d'alimentation complexifient la réflexion. Toutes sont revues pour permettre la mise en conformité vers le nouveau cahier des charges. Il est prévu notamment l'intégration de maïs grain humide en l'absence d'ensilage de maïs et le remplacement du correcteur OGM.

Des améliorations sont aussi prévues afin de diminuer le surcoût du passage au non OGM. En automne/hiver, l'intégration de luzerne permet de réduire le recours au correcteur azoté. Le reste de l'année, un autre correcteur est utilisé, moins riche en MAT et plus adapté aux fourrages.

Les équilibres des rations doivent permettre au moins un maintien des performances laitières.

	HIVER		DÉBUT PÂTURAGE		SILO FERMÉ		ÉTÉ AUGÉ		PÂTURAGE AUTOMNE	
	Initiale	Simulée	Initiale	Simulée	Initiale	Simulée	Initiale	Simulée	Initiale	Simulée
Ensilage maïs 35%MS, 0.92 UFL, 44 PDIN, 66 PDIE, 0.97 UEL	17	14,9	12	12					13,3	9,2
Ensilage fétuque 30%MS, 0.77 UFL, 80 PDIN, 70 PDIE, 1.06 UEL	1,1	0,8					13,3	13,1		
Ensilage luzerne 27%MS, 0.72 UFL, 115 PDIN, 68 PDIE, 1.08 UEL		1,7								3
Pâturage RGA-trèfle Début pâturage : 17%MS, 0.97 UFL, 107 PDIN, 93 PDIE, 0.97 UEL Silo fermé : 17%MS, 0.92 UFL, 98 PDIN, 90 PDIE, 1.02 UEL Été/automne : 20%MS, 0.86 UFL, 94 PDIN, 85 PDIE, 1.03 UEL			7,1	7,1	18,1	17,7	2	2	2,1	2,1
Betterave fourragère 13%MS, 1.01 UFL, 62 PDIN, 85 PDIE, 0.6 UEL									2,2	2,2
Colza fourrager pâturé 13%MS, 0.91 UFL, 124 PDIN, 97 PDIE, 0.96 UEL									1,3	1,3
Correcteur OGM 37.5% MAT 0.9 UFL, 290 PDIN, 210 PDIE	4,2		2				0,4		3	
Correcteur non OGM 39.5% MAT 0.98 UFL, 300 PDIN, 200 PDIE		3,5								
Correcteur non OGM 35.5% MAT 0.96 UFL, 275 PDIN, 230 PDIE				2,1				0,5		2
Blé 1.02 UFL, 70 PDIN, 89 PDIE		1,9					2			2
Maïs grain humide 67% MS, 0.82 UFL, 42 PDIN, 46 PDIE						2,2		2,2		
% couverture UF	98%	101%	99%	99%	97%	100%	93%	95%	98%	98%
% couverture PDIN	102%	104%	98%	97%	112%	109%	103%	103%	100%	100%
% couverture PDIE	103%	100%	98%	101%	103%	101%	93%	94%	102%	101%
UFL/kgMS	0.89	0.9	0.91	0.92	0.93	0.92	0.82	0.81	0.91	0.9
PDIN/kgMS	93	94	89	88	105	95	79	85	90	90
PDIE/kgMS	94	90	89	91	92	88	79	78	93	91

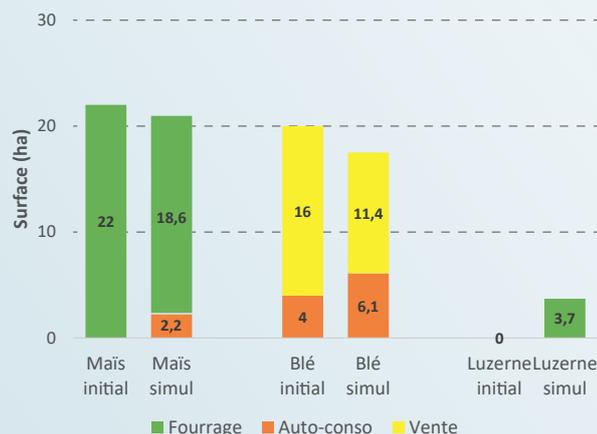
ÉVOLUTION DES SURFACES

La surface fourragère augmente au détriment des cultures de vente

L'intégration de luzerne dans la ration nécessite d'en planter 3,7 ha, qui sont pris sur les surfaces en blé et en maïs.

Du côté du maïs, le besoin en ensilage diminue mais une partie de la surface est réaffectée à la production de maïs grain humide. Ainsi, 1,2 ha seulement peuvent passer en luzerne.

Du côté du blé, 2,5 ha doivent céder la place aux nouvelles luzernes. Sur la surface restante, l'auto-consommation augmente. Ainsi, la surface pour la vente diminue de 4,6 ha.



Évolution des surfaces et de leurs destinations

ÉCONOMIE

BUDGET PARTIEL

Un surcoût non OGM contenu mais une baisse du produit cultures de vente

Charges en plus	24 354 €	Charges en moins	22 730 €
Correcteurs non OGM 21 tonnes à 39.5% de MAT x 487 €/t* 18.6 tonnes à 35.5% MAT x 420 €/t* Génisses : 5.4 tonnes à 39.5% de MAT x 487 €*	20 669 € 10 227 € 7 812 € 2 630 €	Correcteur OGM (37.5% de MAT) 48 tonnes x 360 €* Génisses : 5.7 tonnes x 360 €	19 332 € 17 280 € 2 052 €
Surface en luzerne supplémentaire 3.7 ha x 623 €/ha Luzerne de 4 ans non désherbée Données de l'éleveur : engrais 132 €, phytos 0€ D'après PEREL : semence 54 €, méca hors récolte 52 €, récolte 385 €	2 305 €	Surface en blé en moins 2.5 ha x 799 €, dont : Engrais 200 € (180 N + 27 P), semence 90 €, phytos 180 €, méca hors récolte 234 € (d'après PEREL), moisson 95 €	1 998 €
Maïs grain humide 12 TMS x 55 € <u>Moisson</u> : 120 €/ha soit 24 €/TMS pour un maïs à 60 qtx (5.1 TMS de MGH) <u>Mise en boudin</u> : 30 €/ml pour diamètre 1.6 m soit 0.975 TMS/ml, soit 31 €/TMS <u>Travail supplémentaire</u> : 15' de distribution par jour x 122 jours + 6 h de chantier de récolte = 36 heures x 20 €/h.	1 380 € 660 € 720 €	Surface et récolte maïs en moins 1.1 ha de surface en moins x 562 € : engrais 95 € (113 N + 19 P), semences 172 €, phytos 57 €, méca hors récolte 238 € Récolte ensilage maïs en moins : 3.4 ha x 230 € Mécanisation récolte 221 €, fournitures fourrages 9 €	1 400 € 618 € 782 €
Produits en moins	5 152 €	Produits en plus	555 €
Vente de blé en moins 4.6 ha x 70 quintaux = 32.2 tonnes x 160 €/t (prix forfaitaire identique à toutes les simulations)	5 152 €	Aide légumineuse fourragère 3.7 ha x 150 € (d'après la programmation PAC 2015-2020)	555 €
Total défavorable	29 506 €	Total favorable	23 285 €
6 221 € de surcoût soit 12,9 €/1000 litres			

* Prix fournisseur printemps 2021

L'implantation de luzerne et le choix d'un 2^{ème} correcteur moins azoté en dehors de la période hivernale permet de contenir le surcoût lié au passage au non OGM. Cela est possible sur le plan pratique sans avoir à acheter une deuxième cellule à granulé, car les 2 correcteurs ne sont jamais distribués en même temps.

Mais l'augmentation de la surface fourragère a également un coût. En plus d'empiéter sur la surface en culture de vente, la luzerne nécessite de la céréale supplémentaire pour rééquilibrer la ration en énergie, donc des tonnes de blé vendues en moins.

Malgré tout, cette modification du système fourrager est plus économique qu'une adaptation à système constant avec les mêmes tonnages de correcteurs non OGM. Elle procure également une meilleure autonomie dans un contexte tendu au niveau des matières premières non OGM.

ÉCONOMIE

SENSIBILITÉ AUX ALÉAS

Une simulation qui reste sensible aux hausses de prix des intrants malgré l'introduction de luzerne

Conjoncture non OGM

(soit surcoût du non OGM par rapport à l'OGM)

	0% (487 €/t)	+10% (536 €/t)	+20% (584 €/t)	+30% (633 €/t)	
Conjoncture céréale (soit prix du blé)	-20% (128 €/t)	10.7	15.0	19.3	23.6 +1,08
	-10% (144 €/t)	11.8	16.1	20.4	24.7
	0% (160 €/t)	12.9	17.2	21.5	25.8
	+10% (176 €/t)	14.0	18.2	22.5	26.8
	+20% (192 €/t)	15.1	19.3	23.6	27.9
	+30% (208 €/t)	16.1 +4,29	20.4	24.7	29.0

Évolution du surcoût global de la simulation en fonction des évolutions de la conjoncture céréalière et des matières premières non OGM, exprimé en €/1000 litres.

Cette matrice de gain présente le résultat de la simulation précédente dans un contexte de conjoncture changeante.

L'exploitation reste fragile face à une hausse des cours des matières premières non OGM. Mais la luzerne permet de réduire la dépendance aux aliments azotés achetés.

La luzerne nécessite cependant un recours plus important au céréales, donc une bonne conjoncture céréalière fait augmenter le surcoût.



L'impact de l'augmentation du prix des matières premières non OGM est calculé en partant du principe que le prix de l'OGM lui reste stable. Or, les deux sont souvent corrélés.

Il n'a pas été compté de lait supplémentaire pendant la période de pâturage avec silo fermé, car la réponse en production est difficile à établir. Cependant, tenant compte des variations de la qualité de l'herbe quotidienne, il est possible de considérer que le maïs grain humide va sécuriser les apports énergétiques et permettre une meilleure production. Si on compte + 1 litre/VL durant la période de silo fermé, cela représente environ 3 100 litres, soit 1 100 € avec un lait payé à 365 €/1000 litres. **Cela diminuera le surcoût global de 2,3 €/1000 litres.**

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION



Points positifs

- **L'implantation de luzerne** pourrait être bénéfique à l'exploitation dans la PAC 2023-2027, au-delà de l'aide directe à l'hectare
- **Moins de dépendance** aux achats extérieurs de protéine
- **La baisse du volume de correcteur** à base de tourteaux importés sera bénéfique au bilan carbone de l'exploitation
- **Plus de biodiversité** avec une culture supplémentaire pluriannuelle
- **Baisse de l'IFT de l'exploitation** par la baisse des surfaces en blé
- **Réponse laitière possible du maïs grain humide** pendant la période de pâturage dure à établir, cela pourrait être un plus



Points de vigilance

- **Incertitude sur la disponibilité des matières premières non OGM**
- **Plus de pénibilité** dans la distribution du maïs grain humide par rapport au blé
- **Pas de prestataire** actuellement pour faire du maïs grain humide à proximité de l'exploitation
- **Pénibilité et fatigue** liée à la récolte optimale du foin de luzerne (travail de nuit)
- **Une nouvelle culture** représente de nouvelles compétences à acquérir

CONTACT :

Adèle Marsault (Institut de l'Élevage) - adele.marsault@idele.fr



REMERCIEMENTS À L'ÉLEVEUR
ET À LA COOPÉRATIVE AGRIAL
POUR LEUR COLLABORATION.

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Rédaction : Adèle Marsault (Institut de l'Élevage) • Crédit photo : Institut de l'Élevage

Conception graphique : beta.pictoris • Mise en page : Valérie Lochon (CRA NA)

Références Alfred : 00 22 302 019 - Juillet 2022